ABCD & FI
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital initial de 1 000,00 €
2 Rue du Bocage
69008 Lyon
En cours de constitution au RCS de Lyon

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 13 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six,
le 13 février,

Monsieur Denis LEVESQUE, propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital social de la société ABCD & FI et associé unique de ladite Société (ci-après "**L'Associé Unique**").

Suite à l'issue de la signature des statuts de la société Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ABCD & FI

A STATUÉ SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Création d'une Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ;
- Nomination de Monsieur Denis Levesque en qualité de Gérant ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Décision n°1

Constitution de la Société

Il est convenu de créer une Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : ABCD & FI
Capital : 1 000 €
Nombre de parts : 1 000
Siège : 2 Rue du Bocage, 69008 LYON
Durée : 99 ans.

Objet social :
La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'activité de courtage en opérations de banque, services de paiement et courtage en crédits ;
- La fourniture de services d'accompagnements et de conseils en affaires et en gestion aux entreprises, aux organisations et aux entrepreneurs ;
- L'activité de courtage en assurances ;
- la formation professionnelle, l'animation d'ateliers, de séminaires, la dispense de cours et d'actions

pédagogiques dans les domaines précités.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant s'y rattacher, directement ou indirectement, ou susceptibles d'en permettre ou faciliter la réalisation ou le développement.

Pour réaliser son objet, la Société peut agir directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers ou encore au sein d'un GIE, avec d'autres sociétés ou personnes, et réaliser en France ou à l'étranger sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet.

Elle peut prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes autres sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères, ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.

Décision n°2

Nomination de Monsieur Denis LEVESQUE en qualité de Gérant

L'Associé Unique décide de nommer Monsieur Denis LEVESQUE, né le 01/06/1988 à MONTMORENCY (France), de nationalité Française, demeurant 2 Rue du Bocage, 69008 LYON (France), en tant que Gérant.

Monsieur Denis Levesque exercera ses fonctions sans limitation de durée.

L'Associé Unique décide de fixer la rémunération de Monsieur Denis Levesque de la manière suivante :

- Le mandataire ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette rémunération demeurera inchangée jusqu'à nouvelle décision, conformément aux dispositions statutaires ou réglementaires applicables.

Monsieur Denis Levesque a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Gérant, et qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice de son mandat.

———

Décision n°3

Pouvoirs

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au Gérant, à toute personne spécialement habilitée à le représenter, au porteur d'un original, d'une copie ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal, pour remplir toutes formalités de droit.

———

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Fait à , le 13 février 2026

Signature de l'Associé Unique :

Signé par Denis Levesque
Le 24 févr. 2026

Signed with Universign doc_V7D tx_Yl7Z7Meomlg5

Monsieur Denis LEVESQUE, Gérant et associé